



Rédigez votre document unique en conformité avec vos obligations

Référence : 3.1.3

Thématique : Bien gérer mon activité

Objectifs

Une journée pour répondre à une obligation pour toute entreprise avec au moins un salarié : élaborer un document unique.
Comprenez la réglementation des risques professionnels, les méthodes pour les évaluer et élaborer un plan de prévention.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Format

Formation

Pré-requis

Avoir une fonction d'encadrement avec a minima un salarié ou un apprenti.

Durée

1 jour

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Évaluation et remise d'une attestation de formation.

Tarif

210 € avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle (OPCO ou Fonds d'Assurance Formation)

[Télécharger le programme](#)

Délivré par:

- Agence de Saint-Laurent-du-Var : 81, avenue Léon Bérenger, 06704 Saint-Laurent-du-Var
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :

Prochaines sessions:

- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 AV DE VERDUN - le 24/03/2025;
- Inscription avant le 24/03/2025

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjoint(s) - gratuit
- Demandeur d'Emploi - gratuit
- Autre public - gratuit